

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 560

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 560 25 septembre 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

Statut du sol et urbanisme

Paradoxe: d'après les statistiques, le besoin en logements se fait à nouveau sentir durement, du moins dans les grandes agglomérations; et dans le même temps il n'y a jamais eu autant de manifestations de mauvaise humeur à l'égard des nouveaux projets immobiliers!

Partout, groupes d'habitants, associations de sauvegarde du patrimoine, simples particuliers se saisissent des voies de droit — référendum, initiative, pétition, recours — orchestrent des campagnes de presse, plantent un arbre symbolique ou occupent les lieux destinés à une rénovation, à une promotion immobilière nouvelle.

A Genève, les milieux immobiliers et patronaux

FACE À FACE

Ce promoteur venu d'ailleurs

L'homme est grand, carré d'épaules, rouge de figure, souriant mais un peu inquiet. Il a invité la presse genevoise, les autorités et même les associations qui ont donné de la voix lorsque la Caisse d'épargne du canton de Genève a fait mine de vouloir démolir les immeubles qui font face à la gare Cornavin.

Le nouveau propriétaire, c'est lui, Viktor Kleinert. Et s'il est là aujourd'hui, dans ce salon du Buffet de la gare de Genève, c'est pour expliquer ses intentions.

La population genevoise a manifesté le désir de voir subsister cet ensemble architectural? Je le conserverai: rénovation des façades, maintien du gabarit.

s'énervent. Jusqu'à faire savoir bien haut que ces groupes pourraient d'ores et déjà être tenus pour responsables de la crise du logement. Et de dénoncer des manœuvres orchestrées pour déstabiliser nos institutions.

Un promoteur important du bout du lac, à la tête de onze projets immobiliers, est confronté à l'opposition de onze groupes d'habitants...

Laissons les milieux immobiliers et patronaux en bonne compagnie, celle des totalitarismes de gauche et de droite, qui brandissent l'explication par le complot à toute occasion.

Le développement fantastique de l'immobilier et de l'urbanisme au cours des vingt dernières années, la transformation rapide des villes, la multiplication des voies de circulation, tous ces phénomènes, et surtout la brutalité de leur apparition, ont pro-

SUITE ET FIN AU VERSO

Certaines associations — dont «Vivre en ville», initiatrice du référendum contre le parking de Cornavin — s'opposent à la disparition des logements au centre-ville ou à leur transformation en appartements de luxe? Je propose 54 appartements, dont 21 à des loyers HLM, les autres à des prix raisonnables.

Un immeuble est encore totalement habité? Les locataires actuels auront la priorité pour se reloger.

Et malgré ces «contraintes», le promoteur bernois trouve son compte dans l'entreprise.

Tout ce que la Caisse d'épargne, institution d'intérêt public, considérait comme irréalisable devient possible.

Certes, il ne s'agit encore que d'un projet. Il faudra juger sur pièces. Mais avec la Caisse d'épargne, les projets étaient marqués «top secret»! Sans doute pour garantir les intérêts des épargnants...